

## INJEP NOTES & RAPPORTS

■ Octobre 2024

■ INJEPS-2024/14

# Handicap et sport de haut niveau

Des sportifs et sportives  
aux trajectoires sociales spécifiques ?  
SYNTHÈSE

## SOUTIEN À LA RECHERCHE

■ David MAHUT, chercheur au Collectif en sciences sociales appliquées (CESSA)

*Ce rapport a bénéficié du soutien financier de l'INJEP.  
Il engage la seule responsabilité de ses auteurs et/ou autrices.*

Ce travail constitue le premier volet d'une enquête sociologique menée entre 2022 et 2023 auprès de vingt sportifs et sportives de haut niveau porteurs ou porteuses d'un handicap physique (membres amputés, neuropathie, paraplégie, etc.) ou sensoriel (déficience visuelle ou auditive). En mêlant récits d'observation et entretiens, son objectif est d'explorer les logiques de leurs trajectoires sociales et les conditions socioéconomiques qui sont les leurs aujourd'hui. Par ce biais, il s'agit d'identifier et d'analyser les éléments clés (structurels, contextuels, institutionnels, relationnels, individuels) qui brident ou, au contraire, soutiennent leurs carrières sportives. Le second objectif est d'enquêter sur le haut niveau du handisport, sur ses modalités d'accès, sur ce qu'il signifie et représente pour les sportifs-ves<sup>1</sup>, notamment à travers la notion de performance, laquelle détermine l'attrait pour le sport de haut niveau tout autant qu'elle le définit.

Retracer les biographies sociosportives des enquêté-es, c'est considérer conjointement la place tenue par le handicap et le sport durant leur vie. Ces biographies changent de contenu selon l'âge, le genre, le type de handicap ou encore le (handi)sport pratiqué. De l'apparition du sport dans leur existence au haut niveau, en passant par les raisons de leur engagement dans cette voie, c'est la compréhension du déroulement de leurs itinéraires sportifs qui motive cette recherche.

Alors que Paris vient d'accueillir les Jeux olympiques et paralympiques en 2024, il est opportun de mettre en lumière les conditions institutionnelles, sociales et économiques dans lesquelles évoluent les handisportives et les handisportifs de haut niveau. Comment sont-ils devenus sportifs-ves de haut niveau ? Quels regards portent-ils sur leur sport, leur carrière et leur handicap ? Quelles ressources développent-ils pour faire face aux contraintes qui sont les leurs ?

Pour éclairer ces questions, le rapport se divise en trois parties. La première est tournée vers l'enfance et la jeunesse de nos interlocuteurs-trices. L'objectif est de déterminer la place tenue par le sport et le handicap durant cette période de leur vie, notamment dans leurs sphères familiales et scolaires. La deuxième partie s'intéresse spécifiquement aux chemins empruntés par les enquêté-es – faits de contraintes objectives et de choix subjectifs – pour atteindre et rester au haut niveau du handisport. La troisième et dernière partie interroge précisément « ce haut niveau », à travers non seulement la classification et les compétitions qui le caractérisent, mais aussi les manières dont il est vécu et interprété par les un-es et les autres.

---

<sup>1</sup> Nous sommes partisans de l'écriture inclusive. Toutefois, les règles qui en fixent l'usage ne sont pas encore strictement établies. Dans les cas où l'écriture inclusive pourrait nuire à la clarté du propos, nous avons décidé de ne pas l'appliquer.

## Terrain d'enquête

Entretiens biographiques avec 20 sportifs·ves (15 hommes et 5 femmes, âgées de 14 à 51 ans).

38 demi-journées d'observation effectuées.

Disciplines handisport :

- le goalball : entretiens auprès de 6 joueurs de l'équipe de France masculine, 1 joueuse de l'équipe de France féminine ; observation du championnat de France de goalball, puis de l'équipe de France masculine et du staff lors d'un stage au Centre de ressources d'expertise et de performance sportive (CREPS) d'Aix-en-Provence.

- le tennis fauteuil : entretiens auprès de 7 sportifs et sportives, observation d'entraînements et de compétitions - Roland Garros et tournoi au Mouratoglou tennis Academy à Biot

- l'athlétisme handisport : entretiens auprès de 5 sportifs et sportives, observation d'entraînements à l'INSEP et du championnat de France handisport à Metz

- le golf des sourd·es : entretien auprès d'une sportive, observation d'entraînements et d'une séance de préparation physique à Fontainebleau

## Enfance et jeunesse : la voie du sport

En portant notre regard sur l'enfance et la jeunesse des enquêté·es – au travers de leur situation familiale originelle, de leur vécu scolaire et de leur rencontre avec le monde du (handi)sport –, nous identifions les premiers éléments de leur trajectoire sociale qui les ont mené·es au haut niveau du handisport (goalball, tennis fauteuil, athlétisme handisport, golf et golf des personnes sourdes et malentendantes).

Le premier point saillant concerne le rapport des parents et de la fratrie vis-à-vis du handicap des enquêté·es. Deux postures familiales opposées ont été identifiées : l'une plutôt compensatrice et protectrice (« faire à la place de », protéger du monde extérieur), l'autre plutôt tournée vers l'autonomisation (pouvoir se débrouiller par soi-même, se confronter et s'approprier le monde du dehors). S'il existe une multitude de positionnements intermédiaires entre ces deux postures, il ressort des entretiens que les socialisateurs familiaux ont pu avoir une influence sur les trajectoires sportives des enquêté·es. Ainsi, suivant le modèle familial considéré (et selon l'adhésion ou non des enquêté·es à celui-ci), nos interlocuteurs·trices oscillent entre sécuriser le plus possible leurs parcours vers le haut niveau handisportif (en poursuivant leurs études et obtenant un diplôme par exemple) et conquérir « à tout prix » leur autonomie, par la voie du sport notamment.

Le second point saillant vient du fait que pratiquement tous·tes nos interlocuteurs·trices ont un ou plusieurs membres de leur famille (le plus souvent un parent, un frère et/ou une sœur) qui pratiquent ou ont pratiqué un sport de façon significative (parfois en faisant du sport un élément central de leur métier, parfois en le pratiquant à un « *très bon niveau* »). Autrement dit, le sport a fait partie de la culture familiale de la plupart enquêté·es, favorisant la transmission d'un goût pour le sport et le développement d'un capital sportif. Cet « héritage » n'est pas automatique, il ne se transmet pas à l'identique et il s'effectue de façon verticale (entre parents et enfants) et horizontale (entre membres d'une même fratrie).

Du côté de l'école, plusieurs enquêté·es ont d'abord témoigné dans le sens d'une prise de conscience (plus aigüe) de leur handicap au contact du monde scolaire, et de leurs pairs plus particulièrement. En

effet, la relation aux jeunes du même âge (ou d'un âge proche) a pu fonctionner comme un révélateur de la situation de handicap, dès la maternelle pour certain-es, plus tardivement pour d'autres, selon l'évolution du handicap ou si celui-ci est survenu en cours de route.

Pour les enquêté-es qui ont suivi leur parcours scolaire en milieu ordinaire, rares sont ceux qui n'ont pas rapporté des expériences sociales où le handicap a été l'objet de stigmatisation (moqueries, rabaissements, mises à l'écart, injustices, etc.). Ces expériences stigmatisantes relèvent toujours de situations provisoires (le temps du collège pour l'une, une année d'études supérieures à l'étranger pour une autre). Mais elles ont été suffisamment marquantes pour provoquer chez certain-es un fort désir de revanche sociale ou, du moins, un désir de faire leurs preuves, de montrer à eux-mêmes comme aux autres qu'ils et elles sont capables de faire aussi bien, sinon mieux, que n'importe qui. Ainsi, le stigmate du handicap a pu être un puissant moteur de comportement, y compris pour performer au plus haut niveau sportif.

Les parcours mixtes concernent davantage nos interlocuteurs-trices les plus âgé-es, car « *l'école inclusive n'existait pas avant la loi 2005* ». Ils renvoient à des parcours scolaires non linéaires, impulsés par le handicap, et marqués par des changements relativement fréquents d'environnement scolaire (école adaptée, école spécialisée, école ordinaire, passage en unité localisée pour l'inclusion scolaire [ULIS]). Ces changements ont souvent été synonymes d'internat et d'un certain éloignement par rapport au lieu familial d'habitation. Selon les enquêté-es concerné-es, cela a représenté un frein pour construire, dans la ville ou le village de leur parent, un réseau stable, durable et quotidien de relations sociales, y compris parmi les jeunes personnes « valides » (camarades de classe et/ou ami-es au-delà des murs de l'école, etc.). En revanche, la fréquentation d'établissements tournés vers le handicap, bien que ces derniers soient considérés comme des établissements « à part » (comme la classe ULIS), leur ont permis l'acquisition de savoirs et savoir spécifiques (le braille pour les personnes déficientes visuelles par exemple), mais aussi de rencontrer d'autres jeunes porteurs d'un handicap (similaires pour certain-es), ouvrant la voie à une compréhension réciproque entre les un-es et les autres. Pour autant, plusieurs enquêté-es ont déclaré avoir impatientement attendu l'opportunité de pouvoir rejoindre le milieu scolaire ordinaire, pour « *être comme tout le monde, avec tout le monde, avoir les mêmes chances d'études que tout le monde* ».

Parcours scolaire ordinaire ou parcours scolaire mixte, il apparaît que c'est à l'école que nos interlocuteurs-trices expérimentent de manière aussi nette la frontière sociale entre le monde du handicap et le monde des personnes « valides », cette même frontière que l'on retrouve dans le sport et jusqu'au plus haut niveau.

Les enquêté-es ont entre 4 et 12 ans lorsque le sport entre dans leur vie (qu'ils ou elles soient déjà en situation de handicap ou non). À quelques exceptions près, ils et elles considèrent que le point de départ significatif de leur itinéraire sportif s'est effectué parmi les personnes valides, que ce soit en club, à l'école ou « *dans la rue* ». À noter cependant que certaines écoles spécialisées (autour du handicap) ont permis une rencontre plus rapide avec le handisport (essai de plusieurs handisports dans les établissements, mise en réseau avec des clubs ayant la capacité d'accueillir des handisportifs-ves).

Précisons que c'est durant l'enfance et la jeunesse des enquêté-es qu'une très grande majorité d'entre elles et eux et expérimentent – pendant plusieurs années – la compétition en tant que mode spécifique d'interaction (seul-e ou en équipe) et d'évaluation des performances, ce qui a sans aucun doute produit des effets de socialisation (entre autres la construction d'un goût pour la compétition).

De façon plus générale, c'est en avançant en âge que nos interlocuteurs·trices découvrent que le monde sportif divise les pratiquant·es en « catégories » selon plusieurs critères (dont certains sont considérés par la sociologie comme des déterminants fondamentaux) : l'âge, le sexe, les performances sportives (qui définissent le niveau du/de la sportif·ve), mais aussi le poids ou le handicap, etc. Ces critères, s'ils sont formels la plupart du temps, peuvent aussi être informels et contribuer à exclure des personnes de certains sports, notamment sur le critère du handicap (une enquêtée, une fois sa déficience visuelle diagnostiquée, a ainsi été exclue de son club de gymnastique destiné à des personnes valides). Il faut néanmoins signaler que certains handicaps (ou certains degrés de handicap) n'empêchent pas de pratiquer une activité sportive parmi les valides, à l'image de Noémie, déficiente auditive, qui aujourd'hui pratique à la fois le golf des personnes valides et le golf des personnes sourdes et malentendantes.

Toujours est-il que la découverte puis la pratique régulière du handisport a eu l'effet d'une révélation pour les enquêtés·es, qui l'ont perçu comme un moyen de se dépasser et de dépasser le handicap, en permettant tout à la fois de partir en quête de performance, de réparer certaines expériences sociales vécues difficilement (stigmatisation et/ou exclusion entre autres), et de s'inscrire dans un réseau stable et durable de relations sociales (souvent situé en dehors de la famille et de l'école).

Pour autant, l'accès à un handisport est doublement conditionné : d'une part par le type de handicap (le goalball est avant tout destiné aux personnes déficientes visuelles) et d'autre part par l'offre handisportive de la localité de résidence du/de la sportif·ve. D'après les témoignages des enquêtés·es, cette offre handisportive est plus dense en milieu urbain, plus rare en milieu rural. Elle dépend aussi du développement du handisport pris en compte (nombre de structures accueillantes et nombre de licenciés·es notamment). Pour les enquêtés·es éloigné·es des grandes villes, cela a souvent impliqué de longs trajets pour pouvoir s'entraîner deux à trois fois par semaine, voire un déménagement (à Tours, à l'âge de 15 ans pour une para-athlète). Ce point-là soulève la question de l'accessibilité aux sites (handi)sportifs·ves, ici en termes de distance géographique. Mais cette question se pose aussi au niveau des sites eux-mêmes, y compris à l'intérieur des infrastructures sportives (des portes suffisamment larges pour permettre à un fauteuil roulant de passer par exemple). Si la mise en accessibilité des sites sportifs est importante, c'est qu'elle représente une condition fondamentale d'intégration à la vie sociale qui se développe autour du (handi)sport.

Plus ou moins accessible, dans les deux cas, la pratique d'un handisport a souvent été rendue possible par le soutien logistique et financier de leurs parents, lesquels ont la plupart du temps soutenu le projet sportif de leurs enfants, y compris lorsqu'ils ont formulé leur désir de pratiquer leur (handi)sport au haut niveau. Ce soutien des parents va de pair avec leur volonté de voir leurs enfants avoir un bagage scolaire, ce qui explique en partie que les sportifs·ves de haut niveau de cette enquête soient très majoritairement des handisportifs·ves diplômés·es du supérieur.

## Devenir handisportif·ve de haut niveau

L'objectif a été de rendre compte des chemins sociosportifs parcourus par nos interlocuteurs·trices jusqu'à ce qu'ils et elles atteignent le haut niveau handisportif.

La recherche porte d'abord son regard sur le préjugé largement répandu qui gravite autour du handicap, suggérant que les personnes en situation de handicap seraient moins capables ou moins compétentes que les autres, que ce soit à l'école, au travail et ici dans le sport. Ce préjugé a pu avoir une incidence

forte sur les aspirations sociosportives de nos interlocuteurs·trices, et même constituer un levier de motivation : montrer que l'on peut faire aussi bien, si ce n'est mieux que les autres, que le handicap « *n'est pas une fin en soi* », que l'on peut atteindre le haut niveau, réaliser des hautes performances, accomplir des exploits, gagner des titres et (tenter de) battre des records.

Au-delà du préjugé sur le handicap, le sport est le chemin choisi pour conquérir leur statut d'adulte, en atteignant notamment l'autonomie financière et résidentielle. Encore faut-il que le handisport pratiqué le permette, que celui-ci soit suffisamment développé en termes de formation des sportifs·ves, de structures accueillantes, de compétitions nationales et internationales, et de gains potentiels. C'est ainsi que l'on a pu distinguer, au cours de l'enquête, le haut niveau professionnel et le haut niveau amateur.

Mais quel que soit le statut du/de la sportif·ve (professionnel ou amateur), la quasi-totalité des enquêté·es mènent, au moment où nous les rencontrons, une double carrière, à la fois étudiant·es/sportifs·ves ou travailleuse·s/sportifs·ves. Leur but est souvent de se constituer un filet de sécurité pour accompagner leur carrière sportive, mais aussi pour pouvoir la financer. Car la plupart d'entre eux sont inscrits dans ce que nous appelons le marché secondaire du (handi)sport, caractérisé par une irrégularité des revenus et une incertitude quant aux possibilités de réunir les moyens financiers, matériels et humains nécessaires pour performer et enchaîner les saisons sportives.

Pour les enquêté·es, l'enjeu est donc de sortir du marché secondaire du sport, d'atteindre puis de conserver les plus hautes places du classement dans le handisport pratiqué, et par ce biais de parvenir à « vivre » de leur activité sportive ou, du moins, que celle-ci ne leur coûte plus d'argent (y compris pour les proches familiaux dans certains cas, les parents en particulier). Les enquêté·es déclarent en effet qu'une année (handi)sportive au haut niveau coûte entre 40 000 € et 120 000 € par an avec, comme principaux pôles de dépenses : l'emploi d'un staff, le coût du matériel, et leur participation aux compétitions nationales et internationales.

Certain·es des handisportifs·ves rencontrés·es sont alors pris dans une situation qui semble inextricable : pour performer, il faut pouvoir financer sa participation aux compétitions les plus rémunératrices et les plus reconnues (notamment pour attirer des sponsors ou des mécènes), mais pour avoir ces financements, il faut souvent travailler à côté.

La difficulté du haut niveau handisportif augmente encore d'un cran quand on considère que bon nombre d'enquêté·es n'ont reçu leurs premiers soutiens (entreprise privée, prime fédérale, aide régionale...) qu'à partir du moment où ils et elles ont commencé à être hautement performant·es. L'exemple le plus emblématique dans notre enquête est celui d'un athlète handisport, sprinteur et sauteur en longueur, qui a dû attendre d'être champion du monde dans ces deux disciplines pour être approché par son premier sponsor, sans compter qu'il déclare avoir toujours été moins bien loti que ses homologues « valides » (en termes de contrat de sponsoring sportif notamment). À cela, il faut ajouter que les soutiens (dotations matérielles et/ou financières) ont un caractère provisoire et sont réévalués très régulièrement en fonction des performances produites par le/la sportif·ve et/ou l'équipe.

La difficulté à vivre du handisport (voire l'impossibilité pour les goalballeurs·ses aujourd'hui) justifie la double carrière de nos interlocuteurs·trices, la nécessité d'œuvrer sur deux tableaux. Parmi les sportifs·ves (également) étudiant·es, beaucoup misent sur le diplôme pour s'assurer un avenir socioprofessionnel. Parmi les sportifs·ves (également) en emploi, les conditions de travail sont variées (du mi-temps au temps plein, de l'entrepreneuriat au salariat, du CDD au CDI). Mais on a pu relever pour certain·es enquêté·es la mise en place de dispositifs spécifiques d'emploi qui contribuent à soutenir leur

carrière sportive (la convention d'insertion professionnelle [CIP] entre autres). Soumis à certaines conditions (être sous contrat, réexamen annuel de l'accord selon les performances sportives, être inscrit.e sur la liste SHN du ministère des sports<sup>2</sup>), ces dispositifs permettent des allègements du temps de travail pour se consacrer à la pratique du sport, sans pour autant connaître une baisse de salaire.

Dans ces différentes trajectoires jusqu'au haut niveau, il est fortement ressorti qu'être porteur d'un handicap ne signifiait pas nécessairement faire carrière uniquement dans le handisport. Pour certains, leur degré de handicap ne les empêche pas de concourir aussi du côté des sportifs.ves valides. Ainsi, la frontière entre handisportifs et sportifs.ves « valides » n'est pas aussi nette qu'on pourrait le penser. Et la ligne de démarcation se brouille encore un peu plus lorsqu'on sait que certains handisports sont ouverts aux sportifs.ves non handicapé-es (au niveau national et à condition de se placer dans les mêmes conditions de jeu que tout le monde), ou encore que la totalité de nos interlocuteurs.trices s'entraîne quotidiennement avec des sportifs.ves valides (*sparring partner* au tennis fauteuil, guide pour les athlètes déficient.es visuel.les, coéquipiers voyants au goalball et en club, etc.).

Ces derniers éléments soulèvent la question du cadre relationnel et sportif des enquêté-es, du groupe à l'intérieur duquel ils et elles vivent leur quotidien au haut niveau (entraînements et compétitions). Ce groupe n'est pas figé une fois pour toutes. Il est dynamique, marqué par des départs et des arrivées, et il se compose, selon le handisport considéré, d'un ou plusieurs coachs, d'un ou deux guides, de coéquipiers-ères, de préparateurs.trices (physique et mental), etc., tous et toutes formant une socialité spécifique. C'est à l'intérieur de ce groupe que la haute performance de nos interlocuteurs.trices se construit au quotidien<sup>3</sup>. Autrement dit, la haute performance comporte toujours une dimension relationnelle qui ne doit pas être sous-estimée.

On peut relever enfin que l'accompagnement des sportifs.ves de haut niveau varie selon la fédération à laquelle ils et elles sont affilié-es. Il faut tout d'abord retenir que 15 handisports ne sont plus gérés par la Fédération française handisport (FFH) depuis 2018, dont le tennis fauteuil (pratiqué par une partie des enquêté-es). Pour ce dernier handisport, le passage récent d'une fédération multisport dite « affinitaire » (FFH) à une fédération unisport (Fédération française de tennis, FFT) s'est traduit – pour les enquêté-es – par plusieurs changements significatifs : davantage de tournois, davantage de visibilité médiatique, nouvelles possibilités de revenus (plus conséquents, mais bien en deçà de ceux des tennismen et tenniswomen « valides »), etc. Pour autant, la FFT, toujours d'après les enquêté-es concerné-es, ne s'est pas encore emparée pleinement de la « mission d'accessibilité » des sportifs.ves en situation de handicap, une mission qui jusqu'alors revenait à la FFH. Et c'est aussi cela qu'ont souligné nos interlocuteurs.trices : l'expertise et une certaine culture de la FFH sur le handicap, de l'accompagnement socioprofessionnel de handisportifs.ves jusqu'à leur mise en sécurité sur les aires de jeu. Quoi qu'il en soit, ce bref exemple montre que les modalités d'accompagnement des handisportifs.ves ne sont pas identiques d'une fédération à l'autre, ce qui conditionne la pratique du handisport au haut niveau et impacte concrètement les trajectoires sociosportives de nos interlocuteurs.trices.

---

<sup>2</sup> [www.sports.gouv.fr/mises-en-listes-ministerielles-1838](http://www.sports.gouv.fr/mises-en-listes-ministerielles-1838) (consulté le 24.10.2023)

<sup>3</sup> Le/la sportif.ve peut aussi avoir plusieurs groupes sportifs, en club et en sélection nationale par exemple.

## Le handisport de haut niveau, c'est quoi ?

*In fine*, qu'est-ce que le (handi)sport de haut niveau ? Pour répondre à cette question, nous nous sommes focalisé sur ce qu'il représente pour les personnes rencontrées dans l'enquête, puis avons cherché à appréhender les conditions d'accès et de maintien au sommet de la hiérarchie (handi)sportive.

Le premier résultat est que la conquête du haut niveau ne se conçoit pas sans une longue pratique quotidienne, nécessaire à l'acquisition des savoirs et savoir-faire du handisport considéré. Elle ne va donc pas sans fournir une quantité importante de travail qui se combine, souvent, à un fort désir – en tant que compétiteurs et compétitrices – de remporter des victoires et d'être compté-es parmi les meilleur-es de sa discipline.

Il s'agit alors de conjuguer une préparation physique (pour que le corps soit prêt à produire l'effort escompté) et mentale (gestion du stress ou de l'anxiété liés aux événements sportifs, meilleure connaissance soi, de son rapport à la compétition ou au résultat, élaboration de tactiques pour remporter la victoire, mise en place de routines de performance avant ou pendant l'épreuve, etc.). Cette préparation se particularise en fonction du handicap du/de la sportif-ve, de la discipline pratiquée et du format de la compétition à venir (durée et nombre de courses ou de matchs à réaliser par exemple). L'objectif poursuivi est de pouvoir être efficace et produire, au moment venu, la performance visée.

À cette représentation du haut niveau, cet idéal poursuivi (dominant dans le discours des enquêté-es), s'ajoutent deux éléments : pouvoir consacrer tout son temps à la pratique de sa discipline sportive et en retirer des revenus suffisants pour en vivre. Ces deux éléments-là distinguent concrètement le haut niveau professionnel du haut niveau amateur. Car la réalisation des hautes performances ne dépend pas seulement des sportifs-ves et de leur volonté, mais du handisport lui-même, de son développement et de son organisation au niveau national et international. C'est là toute la différence entre le tennis fauteuil et le goalball par exemple.

Le tennis fauteuil, tout d'abord, bénéficie de la structuration – ancienne – du tennis des sportifs valides (notamment par le biais de la FFT), ce qui permet sans aucun doute aux meilleur-es joueurs-ses de se professionnaliser et d'être rémunéré-es. Le goalball, quant à lui, n'a pas d'équivalent dans le sport des « valides » et son développement en France a débuté il y a quelques années seulement. Cela ne laisse pas d'autres choix aux joueurs-ses que de le pratiquer gratuitement. Pour le goalball et ses acteurs (des joueurs au représentant fédéral), il s'agit non seulement de se faire une place dans le paysage (handi)sportif actuel (trouver des terrains de gymnase, aménager des créneaux horaires pour s'entraîner, valoriser les tournois existants, en créer d'autres, attirer davantage de licencié-es, renforcer la communication, etc.), mais aussi, et dans le même temps, d'œuvrer dans le sens d'une professionnalisation de la discipline : « *Ce sera gagné quand il y a des contrats de travail* » déclare en ce sens l'un de nos interlocuteurs.

Par ailleurs, la sélection en équipe de France, les partenariats (sponsors ou mécènes) et le fait d'être inscrit sur liste ministérielle sont généralement considérés par les enquêté-es comme des marqueurs sociosportifs d'appartenance au haut niveau. Mais ces éléments comportent tous un caractère provisoire, soumis à la condition que les sportifs-ves produisent des hautes performances (d'un match ou d'une course à l'autre, d'une compétition à l'autre, d'une année sur l'autre). Cette (re)production des performances sur la durée définit le haut niveau (handi)sportif.



Mais ce qui caractérise aussi le handisport de haut niveau, ce qui le distingue en tout premier lieu du sport des valides, c'est qu'il repose sur un système de tri des sportifs-ves appelé « la classification ». Cette dernière divise les sportifs-ves en différentes « classes sportives » (ou catégories sportives) selon le handicap dont ils et elles sont porteurs et selon l'impact de celui-ci sur les performances.

La classification remplit ainsi une double fonction. D'un côté, elle permet de séparer les sportifs-ves « valides » des handisportifs-ves. On retrouve ainsi les notions d'éligibilité et de handicap minimum dans le système de classification, lesquelles sont censées garantir aux personnes porteuses d'un handicap, un accès réservé aux compétitions qui leur sont dédiées.

De l'autre côté, en regroupant les personnes en différentes catégories sportives, la classification vise à garantir des compétitions équitables, à placer dans une relative égalité des forces les compétiteurs-trices. En effet, les sportifs réunis dans une même catégorie sportive, bien que porteurs de handicaps sensiblement différents, ont *a priori* des capacités fonctionnelles identiques ou similaires.

Concrètement, les enquêtés-es sont le plus souvent classifiés-es lors de face à face avec des classificateurs-trices (personnel technique et médical). Bon nombre de nos interlocuteurs-trices ont d'abord souligné le stress, voire l'anxiété, que peuvent générer ces entrevues, notamment par crainte de ne pas être classifiés-es dans la « bonne » catégorie sportive ou encore de ne pas être classifiés-es du tout (c'est-à-dire finalement être considéré-es comme sportifs-ves valides). D'autres ont indiqué la difficulté à « mesurer » le handicap et les capacités fonctionnelles des sportifs-ves (ce qu'ils et elles peuvent faire ou non étant donné leur déficience motrice ou sensorielle), remettant du même coup en cause la méthodologie d'examen ainsi que les jugements médico-techniques qui en découlent. Plusieurs de nos interlocuteurs-trices, enfin, ont déclaré réussir, quand le handicap le permet, à s'aménager des possibilités d'action pour orienter le verdict des classificateurs-trices.

Mais la classification fait débat. Certaines enquêtés-es défendent l'existence de ce système, d'autres souhaitent l'améliorer, et d'autres encore n'entrevoient que sa suppression pour que chacun-e – en situation de handicap ou non – puisse concourir contre tous-es.

Une fois classifié-e, le ou la sportif-ve peut donc accéder aux compétitions handisportives. Ces dernières se répètent plusieurs fois par an : plus de vingt tournois chaque année pour certains professionnels du tennis fauteuil rencontrés, par exemple. Le vécu des compétitions varie selon l'ampleur de l'évènement (beaucoup considèrent que les Jeux paralympiques sont le sommet des sommets des compétitions handisportives), mais aussi selon les enjeux sportifs, sociaux et économiques qu'elles représentent pour les sportifs-ves (devenir et être considéré comme un champion, attirer des partenaires financiers ou matériels, remporter les gains d'un tournoi, etc.). Ce vécu des compétitions varie également selon l'étape de carrière dans laquelle les enquêtés-es se trouvent. Ici, il ne faut pas oublier que l'exigence de performance s'inscrit très majoritairement dans un contexte de double carrière pour les enquêtés-es : ils et elles étudient ou travaillent à côté (ce qui montre d'ailleurs que les soutiens financiers et matériels, quand ils existent, sont presque toujours provisoires et insuffisants pour supporter la totalité d'une saison sportive). Il ne faut pas oublier non plus que la plupart de nos interlocuteurs-trices sont placés-es, pour une durée indéterminée, sur le marché secondaire du sport, lequel est marqué par une forme de précarité économique et l'incertitude quant aux possibilités d'atteindre les premières marches du haut niveau handisportif, celles qui sont les plus valorisées socialement et économiquement.

On comprend alors que les compétitions, dans ce qu'elles représentent pour les enquêtés-es, dépassent largement le cadre du jeu sportif, et qu'elles recouvrent des enjeux de trajectoire. Autrement dit, les

compétitions, et surtout les résultats obtenus, ont une incidence directe sur les (im)possibilités de carrière. Ce sont les résultats sportifs qui, *in fine*, permettent d'accéder aux plus grandes compétitions, qui font grimper ou descendre l'échelle de classement propre à chaque handisport de haut niveau. Presque tous-tes évoquent ainsi un itinéraire sportif sous « pression », une pression que « *l'on apprend à gérer* », qui « *fait partie du job* ». Cette « pression », qui peut aussi « *galvaniser* », se ressent non seulement dans la gestion des émotions en compétition (être prêt à combattre, faire avec la frustration, passer les moments clés d'une épreuve, composer avec les inévitables défaites, etc.), mais elle s'exerce aussi et surtout dans l'impératif de performance, dans la *reproduction* des performances en situation (pour être précis), car c'est là un des moyens incontournables d'intégrer et d'exister dans le milieu handisportif de haut niveau, un milieu concurrentiel où chaque place est très défendue.

Pour les Jeux olympiques et Jeux paralympiques de Paris en 2024, de nombreux efforts en termes de médiatisation et de sensibilisation ont été réalisés. Il n'en demeure pas moins que le handisport et les conditions de sa pratique continuent de se développer en marge du monde social et du monde du sport plus spécifiquement. Le handisport de haut niveau reste donc fortement imprégné par des inégalités comparativement au sport des personnes « valides », sur le plan économique (écart possiblement important entre les revenus potentiels des sportifs-ves « valides » et ceux des handisportifs-ves, quand ils existent), sur le plan de l'offre (handi)sportive (nombre de structures accueillantes, nombre de licencié-es, problèmes d'accessibilité aux sites sportifs, etc.), ou encore sur le plan la visibilité et de la lisibilité des performances (auprès du grand public notamment).

## Retrouvez l'intégralité du rapport téléchargeable sur [www.injep.fr](http://www.injep.fr)

### HANDICAP ET SPORT DE HAUT NIVEAU

#### DES SPORTIFS ET SPORTIVES AUX TRAJECTOIRES SOCIALES

#### SPÉCIFIQUES ?

Au carrefour d'une sociologie des trajectoires, du sport et du handicap, cette recherche a pour objet de comprendre les mécanismes par lesquels vingt sportifs-ves porteurs-euses d'un handicap moteur ou sensoriel ont pris place dans le monde (handi)sportif de haut niveau.

En retraçant leurs parcours de vie, de l'enfance à la situation sociosportive actuelle, l'auteur a cherché à identifier les éléments clés de leur carrière (freins et leviers), ainsi que les conditions dans lesquelles ils et elles exercent leur(s) discipline(s) aujourd'hui (tennis fauteuil, goalball, athlétisme et athlétisme handisport, golf et golf des personnes sourdes et malentendantes).

Alors que Paris vient d'accueillir les Jeux paralympiques entre août et septembre 2024, il a paru opportun de mettre en lumière les conditions institutionnelles, sociales et économiques dans lesquelles évoluent leshandisportifs-ves de haut niveau. Comment les personnes rencontrées pour cette enquête sont-elles devenues sportifs et sportives de haut niveau ? Quels regards portent-elles sur leur sport, leur carrière et leur handicap ? Quelles ressources développent-elles pour faire face aux contraintes qui sont les leurs ?

La double carrière (handisportifs-ves d'un côté, étudiant-es ou travailleurs-euses de l'autre), la précarité dans le handisport et ce qui est mis en œuvre pour en sortir, la classification (selon les handicaps et les capacités fonctionnelles des sportifs.ves) et les débats qu'elle suscite, l'impératif de reproduction des performances (pour gravir les échelons et rester au haut niveau) : ces quelques éléments – parmi d'autres – montrent que les trajectoires de vie des enquêté-es présentent entre elles des similitudes sociologiques fortes. Elles se fondent sur le partage d'une condition sociosportive déterminée en partie par le handicap et par le système pyramidal du (handi)sport de compétition.



ISSN : 2727-6465